

Règlement intérieur

1. Inscription

L'inscription au préalable au cours est obligatoire. L'école se réserve le droit de non admission en cours d'un élève qui n'est pas inscrit.

L'élève s'engage à s'inscrire aux cours dont le niveau est adapté à sa pratique (en cas de doute, contactez Mermaid Pole).

2. Ponctualité

Pas de retard de plus de 10 minutes, sinon l'accès sera refusé et sans remboursement ni report du cours quelle qu'en soit la cause. Le cours sera considéré comme consommé et dû.

En cas de retard de moins de 10 minutes, l'élève s'engage à récupérer la totalité de l'échauffement avant de rejoindre le fil du cours, sinon l'accès sera refusé et sans remboursement ni report du cours. Le cours sera considéré comme consommé et dû.

Tout cours entamé est dû dans son intégralité.

3. Annulation

Peuvent être annulés et obtenir un remboursement intégral, les réservations :

- de cours collectifs et particuliers annulés jusqu'à 24 heures avant la date du cours.
- d'événements types stages ou shootings photos annulés jusqu'à 1 semaine avant la date de l'événement.

Passé ces délais, aucun remboursement ne sera possible, sauf en cas de justificatif médical présenté sous 48 heures après la date du cours inscrit.

Les cours collectifs sont maintenus avec un minimum de 2 élèves. Mermaid Pole se réserve le droit d'annuler les cours s'il n'y a pas le minimum d'élèves requis par cours ou en cas de l'absence du professeur. Le cas échéant le cours ne sera pas décompté et les élèves seront prévenus automatiquement de l'annulation.

4. Tenue et affaires personnelles

Attention la salle n'est malheureusement pas dotée de vestiaire ni de sanitaire. Il faut donc prendre ses dispositions avant d'arriver en cours. A l'entrée de la salle, une zone est dédiée pour y disposer vos affaires et enlever vos chaussures de ville.

Porter une tenue adéquate : jogging et sweat pour l'échauffement et les étirements superposés à un short court et une brassière pour les femmes / un short type boxer pour les hommes pour l'apprentissage des figures enseignées (pour que la peau adhère à la barre), pieds nus ou en chaussettes. Selon le cours, des protèges genoux ainsi que des chaussures à plateforme pourront être utilisés, auquel cas les élèves seront informés au préalable.

Aucun produit corporel (crème, huile, lait, ...) ne doit être appliqué le jour même afin d'éviter toute glissade.

Il est interdit de porter des bijoux (bagues, bracelets, ...) pendant les cours pour éviter toute blessure ou dégradation du matériel.

Prévoir une serviette de sport, une bouteille d'eau et son propre grip (si besoin). Les tapis de sol et autres matériels de sport sont fournis.

Les élèves sont responsables de leurs affaires : la structure ne saurait être tenue responsable en cas de vol. Il est recommandé de ne pas apporter d'objets de valeur.

5. Comportement

Aucun comportement dangereux pour soi ou les autres.

Pas de personne en état d'ivresse, sous l'emprise de drogue ou médicaments dangereux.

Les comportements irrespectueux, calomnieux, diffamatoires, injurieux, racistes, homophobes, les écrits et les photos diffusés sur les réseaux sociaux et tous autres supports internet, visant à nuire ou mettre mal à l'aise les participants ou membres de l'équipe, ou à la réputation de Mermaid Pole, etc... ne sont pas tolérés et donneront suite à une exclusion sans remboursement. L'exclusion définitive pourra être prononcée en cas de persistance de ces comportements et cela sans remboursement.

Les téléphones portables doivent être éteint ou silencieux durant les cours.

Il est interdit de filmer les cours ou les démonstrations du professeur, ainsi que les autres élèves, sans l'accord préalable de ces derniers.

6. Respect des consignes et sécurité

L'élève s'engage à ne pas tenter de mouvements ou figures qui ne seraient pas demandés au préalable par le professeur (notamment au dessus de son niveau de pratique) ou dont les consignes ne seraient pas comprises par ce dernier. Le professeur étant le seul habilité à enseigner, tout élève ne respectant pas le contenu du cours (mise en danger de sa propre personne et de celle d'autrui) pourra en être exclu, sans remboursement ni report. Le cours sera considéré comme consommé et dû.

Lorsqu'un élève travail sur la barre, les autres pratiquants doivent rester à distance de la barre pour éviter tout risque d'accident. Seul le professeur ou le binôme est autorisé à s'approcher si une parade est nécessaire. Toute personne effectuant une parade doit la maîtriser.

A tout moment, l'élève est autorisé à utiliser les tapis de chutes (sans talons), ou à demander une parade (uniquement en static).

L'élève certifie avoir une assurance responsabilité civile et être apte à pratiquer une activité sportive.

Une décharge médicale doit être signée avant toute première venue à un cours (certificat médical obligatoire pour les pratiquants de moins de 6 ans et de plus de 60 ans).

7. Accès aux cours

Aucun spectateur n'est autorisé pendant les cours.

Mineurs non autorisés, hors cours spécifiques pour ces derniers. Dans ce cas une autorisation parentale, ainsi qu'un certificat médical/décharge de responsabilité médicale sera à présenter obligatoirement.

Animaux interdits (à l'exception des chiens accompagnant les déficients visuels).

8. Respect des lieux et du matériel

Lieu non fumeur.

Interdiction de manger et de boire de l'alcool dans l'espace de pratique.

La salle et le matériel doivent être laissés dans un état d'ordre et de propreté convenable.

Il est interdit d'utiliser les barres de pole dance ainsi que l'ensemble du matériel en dehors des heures de cours.

Pas de dégradation du matériel ou des locaux. Toute dégradation volontaire faite au matériel (barre de pole, crash mat, tapis, mobilier...) sera imputée à l'élève.